

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	26 (1938)
<b>Heft:</b>	517
<b>Artikel:</b>	Notes et documents : une enquête sur le chômage féminin à Genève : (suite et fin)
<b>Autor:</b>	Gueybaud, J.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-262925">https://doi.org/10.5169/seals-262925</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## IN MEMORIAM

### M. E. Göttisheim ancien conseiller national (Bâle)

L'annonce de ce décès par la presse quotidienne a éveillé chez nous de bien lointains souvenirs — souvenirs de ce que nous appelons volontiers la période historique de notre mouvement, vieille tout à l'heure de vingt ans.

C'était en effet durant les temps agités de novembre 1918, que le fameux « Comité d'Offen » avait formulé entre autres revendications celle du vote des femmes, revendication que celle qui signe ces lignes, alors présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, avait appuyée par un télégramme au Conseil Fédéral. Le Comité Central de l'Association avait ratifié cette démarche, que l'Assemblée générale, elle, désavoua, craignant de paraître pactiser avec la révolution et préférant essayer d'arriver à son but par la voie beaucoup plus longue de la révision totale de la Constitution fédérale, dont l'idée était également lancée à ce moment-là. Et c'est alors qu'à la suite de démarches faites par nos amies suffragistes bâloises, surgit au Conseil National, cette motion Göttisheim en faveur du suffrage féminin, motion que nous travaiillâmes de toutes nos forces à faire appuyer par des députés d'autres cantons et qui, vu la date à laquelle fut déposée au Parlement, fut immédiatement jointe à la motion presque exactement semblable, présentée la veille par le vénérable leader socialiste, Hermann Greulich... « Les motions Greulich-Göttisheim... », quelle formule familière aux oreilles suffragistes d'il y a vingt ans !

On sait la suite de cette histoire passionnante, qui marqua pour nos suffragistes suisses le point culminant de notre activité; et comment, ac-

<sup>1</sup> La motion de M. Göttisheim avait été appuyée par la signature de 12 autres conseillers nationaux appartenant à des partis bourgeois de 5 cantons.

l'accident a été mis sur le côté moral de cette éducation: celle-ci ne doit pas se borner à un enseignement théorique et à une orientation générale sur le fonctionnement de nos institutions, mais elle doit aussi éveiller l'intérêt pour la chose publique, et tenter à faire pénétrer l'esprit de solidarité dans toutes les sphères de la vie publique de la collectivité !

Si ces discussions occupèrent de façon continue et intensive toute l'après-midi, la séance du matin avait débuté par une conférence d'une belle tenue du professeur Weilenmann, secrétaire de l'Université populaire de Zurich, qui, sous ce titre, *La Suisse et les courants politiques en Europe*, retracait l'histoire de notre pays en relation avec les grands mouvements d'idées qui ont secoué l'Europe, et caractérisa de façon aussi claire que juste ce qui nous différencie d'autres Etats, mais qui constitue aussi pour nous un devoir et une responsabilité. Ce fut une belle le-

<sup>1</sup> Nous avons spécialement apprécié les conclusions d'un des groupes suivant lesquelles éveiller chez les femmes la compréhension de leur devoir de payer régulièrement et exactement leurs impôts, de respecter les règlements de douanes, etc., fait partie d'une éducation civique bien comprise.

### Une grande artiste neuchâteloise : Berthe Bouvier<sup>1</sup>

La vie des vrais artistes est baignée d'une sorte de mystère: autant d'elle se forme une atmosphère de légende; car la vérité qui se dégage de l'œuvre des artistes dépasse en signification les détails précis de leur histoire et nous empêche de considérer leurs actes avec l'exactitude prosaïque que nous mettons à juger ceux de tout le monde.

Ainsi déjà, la carrière de Berthe Bouvier revêt une grandeur et une poésie qui étonne les témoins de sa tranquille existence. Ils se rappellent une demoiselle aimable et bien élevée, vivant auprès de sa mère et de sa sœur dans une antique maison familiale du hameau de la Coudre, ou voyageant avec son frère afin de s'adonner au goût qu'elle avait pour la peinture. Ils savent que, dans sa jeunesse, elle avait connu certains succès d'artiste, qu'il lui était arrivé d'exposer à Paris et à Londres... Si elle n'avait pas continué, sans doute n'en avait-elle plus eu l'occasion: ses peintures étaient pourtant jolies... Elle était quelque peu originale, elle se retirait loin du monde, mais c'était par timidité... Et puis, une demoiselle qui n'est plus jeune ne perd pas grand chose à vivre à l'écart! Elle avait pourtant de bonnes amies qui appréciaient sa bienveillance et son esprit original...

<sup>1</sup> Maurice JEANNERET: *Berthe Bouvier, Collection des Artistes Neuchâtelois*. Editions de la Baconnière. Neuchâtel.

ceptées six mois plus tard par le Conseil Fédéral pour étude, les motions Greulich-Göttisheim ont subi le triste sort de tant de projets de réformes, élaborés dans l'enthousiasme, et qui sont morts, étouffés sous la poussière grise de cet oubli que savent si bien distiller les bureaux du palais fédéral; mais on comprendra aussi comment dès lors, et bien que en ce qui nous concerne nous ne l'ayons jamais rencontré personnellement, M. Göttisheim fut toujours considéré par nous comme un des meilleurs collaborateurs de notre cause. Il ne se borna pas d'ailleurs à ce seul geste en sa faveur: une fois encore sur le terrain fédéral, il nous fit soumettre l'idée que, vu l'importance de la votation populaire du 16 mai 1920 sur l'admission de la Suisse dans la Société des Nations, notre Association demandait que les femmes fussent exceptionnellement autorisées à participer à cette votation: quel retour des choses que de rappeler cet proposition — que d'ailleurs notre Comité Central repoussa, la trouvant imprudente — au moment précis où toute une partie de l'opinion publique de notre pays se détourna justement de la S. d. N...

Sur le terrain cantonal, enfin, M. Göttisheim fut à maintes reprises un ami sûr et un conseiller éprouvé pour les suffragistes bâloises, le vote des femmes étant pour lui, comme l'écrivait Mme Gerhard dans le *Frauenblatt*, avant tout une question de justice. Aussi nous comprenons d'autant mieux le deuil qu'elles viennent d'éprouver, et nous nous joignons à elles pour dire à la famille de M. Göttisheim, et essentiellement à sa sœur, Mme Göttisheim, qui dirige avec tant de savoir-faire et de compréhension la grande *Frauenzentrale* des deux Bâle, l'assurance de notre amicale sympathie.

E. Gd.

### Mme Ludi-Scherb (Berne)

La veille du jour où le décès de Mme Vuillimont mettait si cruellement en deuil notre féminisme suisse-romand, les féministes bernoises étaient de leur côté atteintes par la mort de Mme Ludi-Scherb. Celle-ci fut en effet la première présidente de la grande Fédération des

con de philosophie de l'histoire, que nous sommes heureuses qu'aient entendu tout un bataillon de jeunes éclaireuses bernoises, convokées spécialement pour cette occasion, et massées comme un bouquet de bleus dans un angle de la salle. Puis une discussion, malheureusement écourtée par l'heure — pourquoi faut-il que l'on charge toujours trop les programmes? — s'engagea entre les représentantes des principales organisations constitutives du groupement « La femme et la démocratie » sur l'avenir et l'activité de celui-ci. En plus de fait que sa présidente et fondatrice, Mme Fierz, aspire à la retraite, mais est à peu près irremplaçable, vu l'autrui qui s'attache à son nom, à son expérience et à toutes les initiatives prises par elle, le groupement traverse une crise que l'on peut rapprocher — toutes proportions gardées! — de celle du principe de l'universalité à la S. d. N. En effet, composé de 26 Associations féminines nationales, de tendances et d'intérêts souvent fort différents, il lui est devenu à peu près impossible d'agir sans s'aliéner les unes ou les autres, maintenant que la démocratie est menacée, non plus tant par les frontistes comme au moment de la fondation du groupement, que par les entorses continuellement données par certaines de nos autorités aux prin-

cipes fondamentaux de notre Constitution.<sup>1</sup> Dans ces conditions, vaut-il mieux être un nombreux groupement, au lien très souple, qui renonce à l'avance à toute action? et qui se borne à l'étude et à la discussion courtoise des problèmes démocratiques de l'heure? ou bien une organisation beaucoup moins nombreuse, mais plus active, et qui peut prendre carrément position chaque fois que les circonstances l'exigent? A cette question posée par Mme Gourd, Mme Leuch répondit en préconisant la première formule, soit celle d'un *Studien Forum*, où les femmes de nombreuses Associations et de plusieurs cantons contribueraient à leur éducation civique, tandis que d'autres oratrices faisaient remarquer qu'un groupe actif serait forcément composé d'individus et non d'Associations, ces dernières ne pouvant généralement pas, de par leurs statuts, prendre position sur des questions vité taxées de « politiques ». Si la discussion n'aboutit à aucune décision bien nette, d'autres oratrices ayant proposé de tenir encore la chance du *statu quo*, elle permit du moins d'envisager plus clairement les diffé-

<sup>1</sup> Ceci est à rapprocher de ce qui est dit plus haut de la clause d'urgence.

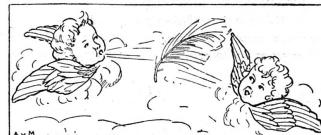
Car ce fut le pastel qui fournit à Berthe Bouvier l'entièrerie maîtrise de son art. Chose curieuse, elle se servait volontiers de l'huile pour ses premières pochades; elle jetait sur la toile en quelques coups de pinceau hardi des impressions fugitives, notait des paysages, des mouvements, des expressions, des jeux d'ombre et de lumière. Mais c'était au moyen du pastel qu'elle s'appliquait à retracer dans leur finesse et leur complexité les scènes caractéristiques ou les physionomies qu'elle voulait rendre. Son nom a été prononcé à côté de celui du plus grand des peintres pastellistes. Ses cartons, non seulement atteignent les dimensions de ceux de Quentin de la Tour, mais ils ne leur cèdent en rien quant aux effets obtenus. La vie que Berthe Bouvier réussit à manifester au moyen de la technique pasteliste, la grâce et le charme des couleurs, l'adresses à rendre les jeux de lumière sont d'un maître.

Les sujets traités par notre artiste sont empruntés à l'existence quotidienne: portraits d'amis ou de famille, scènes villageoises et montagnardes, paysans et paysannes. Le plus souvent les modèles sont en plein air, au centre de cette nature que l'artiste semble avoir étudiée plus encore comme un cadre naturel à l'être humain et à ses impressions que pour sa propre beauté. Elle ne craint point l'ardeur extrême du soleil et tire des effets admirables du contraste né d'un hâle ensoleillé et de l'ombre d'un chapeau sur des yeux réveurs. Dans les scènes d'intérieur aussi, elle se sert des jeux de lumière pour mettre en valeur l'expression des visages, la signi-

rents aspects de ce problème, certes, point facile à résoudre.

Et durant le repas, faute de temps en séances, l'on aborda encore plusieurs questions: les affreux massacres d'enfants en Espagne et en Chine, au sujet desquels fut votée la résolution que nous publions plus haut, la prochaine votation fédérale et le contrôle de l'industrie privée des armements, le Congrès « Femmes, Paix et Démocratie... ». Si bien que les participantes à cette journée si remplie purent faire ample moisson de faits, d'idées, de renseignements, et repartir enrichies de tout ce que, les unes aux autres elles s'étaient communiquées. Et ce fut là de la bonne éducation pour la démocratie.

E. Gd.



### DE-CL, DE-LA

#### Concours de la Fondation „Pour l'avenir“

« Pour l'Avenir », Fondation pour la Justice sociale dans l'éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématièrement un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts, la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examine les candidatures et décide du droit de participer aux concours. L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, Secrétaire de la Fondation, 34, Chemin de l'Etang, Châtelaine, Genève. Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février prochain.

### Notes et documents

#### Une enquête sur le chômage féminin à Genève

(Suite et fin)<sup>1</sup>

Nous regrettons que la place nous manque pour multiplier les citations de chiffres et de constatations empruntées à cet intéressant travail. Voici du moins, forcément résumées, les principales conclusions auxquelles aboutit Mme Caillat.

Quelle solution, se demande-t-elle, apporter au problème du chômage? Car il faut se rendre compte qu'une reprise des affaires, en amenant une amélioration sur le marché du travail, ne résoudra pas le problème en résorbant la totalité des chômeuses — surtout, ajoutons-nous, si l'activité des usines qui marchent de

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement* Nos 514 et 516.

fication des attitudes, l'équilibre des masses. Dans ces multiples réussites, le pastel n'est plus sous sa main une sorte d'art mineur, mais un moyen aussi puissant que la peinture pour exprimer les aspects mobiles de la vie.

Déjà certains pastels de Berthe Bouvier sont popularisés par les reproductions et font figure de morceaux classiques: les deux petites Anniversaires sur le seuil d'un chalet, le gamin au brin d'herbe, la grande scène de la veillée de Champéry, le portrait de la mère de l'artiste, sont des œuvres qui parlent à chacun et qui vont droit au cœur.

Parmi ces images qui doivent nous devenir de plus en plus familières et restent les témoignages d'une de nos gloires artistiques les plus pures, il est une figure que je n'ai pas citée et qui paraît à première vue plus mystérieuse que les autres, c'est l'admirable portrait de l'artiste elle-même, se détachant sur un fond de montagne. Froide et hautaine, parmi les teintes roses de son vêtement et l'azur ensoleillé du paysage, la bouche close et le regard fixe, elle ne livre pas son secret. Au moment où l'admiration et la curiosité de chacun s'empare de son œuvre, interroge sa vie, elle est devant nous, — non pas timide — mais réservée à l'excès, impénétrable, tel celui auquel on a confié un trésor et qui ne doit même pas laisser deviner qu'il le possède... Berthe Bouvier ne nous aurait-elle pas dit son dernier mot? Que signifie cet indéchiffrable expression, donnant à un visage étudié dans le détail, une apparence si lointaine?

Je pense que là encore, Berthe Bouvier

nouveau à plein rendement est essentiellement consacrée à la fabrication des munitions! Il subsistera donc un nombre plus ou moins important de chômeuses — et malheureusement ce seront surtout les plus âgées, celles qui auront perdu la discipline du travail, ou l'habileté du métier, ou dont le métier aura disparu du marché du travail, et auxquelles dès maintenant on préfère des jeunes. Car, à côté

de cette génération sacrifiée est montée une autre génération, sorties des forces neuves, qui ont eu le loisir de se former et de se perfectionner durant cette période de stagnation. Il n'y a pas à douter un instant que ce soit elles qui aient la préférence quand la demande de main-d'œuvre se manifestera à nouveau. Et si affreusement cruel que cela paraisse, il faut avoir le courage de regarder ce fait en face,

et de chercher dès maintenant à adoucir le sort de celles qui ne retrouveront jamais de réengagement.

Pour leur venir en aide, Mme Caillat indique deux moyens :

1. *L'introduction rapide d'une assurance-vieillesse.* A cette proposition, nous ne pouvons qu'applaudir des deux mains. C'est un scandale que, dans notre pays, qui se vante

toujours de sa réputation progressiste au point de vue social, des motifs d'ordre politique surtout aient fait échouer la création de cette assurance-vieillesse que ne remplacent absolument pas les insuffisantes allocations d'aide aux vieillards — celles-ci partant d'ailleurs d'une tout autre inspiration.

2. *La réadaptation de celles dont la profession est périssée.* Voici par exemple, une branche de l'horlogerie, le sertissage, qui se fait exclusivement à la machine, nous dit-on. Celles qui ont appris ce métier là ne retrouveront donc jamais du travail dans cette branche, et c'est pourquoi tout leur effort devrait tendre dès maintenant à se rendre capables d'une autre activité rétribuée. Laquelle? Mme Caillat en suggère deux:

a) *la lingerie et la couture.* Des cas typiques cités par la direction de l'Ouvrier de l'Union des Femmes montrent qu'avec beaucoup de bonne volonté et de patience de part et d'autre, certaines horlogères, qui savaient à peine tenir une aiguille, sont devenues de bonnes lingères, ou sont à même de confectionner des robes simples. Mme Caillat pense aussi que d'anciennes couturières, trop âgées pour retrouver du travail en atelier, pourraient se former une clientèle particulière « à la journée » chez des personnes de condition modeste pour des réparations, des transformations, etc.... Oui, si la rage de l'achat « du tout fait », de la confection bon marché, ne fait pas aussi une trop forte concurrence...

b) *le service ménager*, mais naturellement un service ménager adapté à ces conditions un peu spéciales. Nombre de ces chômeuses ont un intérieur, auquel elles tiennent, si modeste soit-il, des meubles qui représentent pour elles souvent de précieux souvenirs, et qu'elles ont peine à abandonner. Le service domestique à la journée ou à l'heure, dont un article récemment publié par notre journal montre le développement, serait-il un mode possible pour ces cas-là? Ceci d'autant plus que, puisqu'il s'agirait ici de femmes forcément plus âgées (quoique nous ayons vu que l'on est « vieux » à trente ans quand il s'agit de gagner sa vie!) les réserves et les craintes formulées du point de vue moral à l'égard de ce système seraient apaisées.

Quant à la génération montante, celle qui sera appelée à conquérir sa place sur un nouveau marché du travail que faut-il lui conseiller? Quelles leçons doit-elle tirer des lamentables expériences de ses aînées?

Tout d'abord, estime Mme Caillat, il faut qu'elle soit mieux armée.

Une meilleure préparation professionnelle, écrit-elle, nous paraît une des conditions essentielles ainsi qu'une culture générale plus étendue précédant la spécialisation.

Les employeurs exigent en effet toujours davantage de leur personnel et engagent de préférence une employée de bureau qui possède une langue étrangère et écrit parfaitement en français. Des jeunes filles de la bourgeoisie, qui ont fait des études complètes, entrent en compétition avec des primaires qui ne connaissent ni l'orthographe, ni la grammaire. Le patron choisira tout naturellement les premières. Ceci se retrouve dans tous les corps de métier.

Mais une amélioration constante des connaissances professionnelles est aussi nécessaire. Une fois son apprentissage terminé, l'ouvrière ou l'employée ne négligera rien pour connaître toujours mieux sa partie, la couturière prendra des cours de coupe, de dessin, l'employée de bureau s'efforcera d'augmenter ses connaissances linguistiques, comptables, etc.

Mais cette condition essentielle n'est pas la seule à remplir pour que la travailleuse de demain puisse défier le chômage. Elle devra aussi, pense Mme Caillat, exiger un salaire correspondant à ses aptitudes, et contribuer ainsi à maintenir élevé le niveau de sa profession; elle devra, comme sa sœur aînée de la génération sacrifiée, pouvoir être au bénéfice de l'assurance vieillesse obligatoire, et si celle-ci tarde à venir par la voie officielle, la remplacer dans la mesure du possible par la prévoyance individuelle (assurance-vie par exemple). Et enfin, et c'est la dernière de ces conclusions que nous sommes heureuses de citer, une meilleure conception de la valeur de la femme s'impose également.

\* \* \*

Ces conclusions comme les résultats de l'enquête de laquelle elles découlent ne pouvaient trouver meilleure place que dans les colonnes d'un journal comme le nôtre. Nous remercions Mme Caillat de nous avoir autorisée à la citer et à la commenter ainsi, lui disant — les témoignages que nous avons reçus le prouvent — combien son étude a intéressé nos lecteurs.

J. GUEYBAUD.

humilier à leurs sœurs malheureuses! mais est-ce possible?

Napoléon disait déjà que « l'intérêt est la clef de toute mauvaise action ». Je pourrais démontrer par maints exemples ce que cet intérêt de trop gagner au détriment de son prochain entraîne avec soi de fâcheux pour la société, pour la communauté, pour la famille... mais laissons le bon sens de chaque femme pour la représenter. Pour mon compte, je fais des voeux sincères pour que, non pas par une mesure législative, mais avec spontanéité et de tout leur cœur, les femmes heureuses songent à soulager les souffrances souvent cachées, mais terribles, de leurs sœurs.

Flora VOLONTERI.

Avant toute chose, nous tenons à rendre hommage à la générosité de Mme Volonteri, et à l'assurer que si nous luttons pour le droit au travail de la femme — de toute femme — ce n'est pas par manque de cœur, mais, parce que nous élevons au dessus de chaque cas particulier, nous luttons pour un principe général dont la connaissance ne peut qu'entrainer pour les femmes — pour toutes les femmes — des difficultés plus grandes que celles dont elle souffrent actuellement.

Mme Volonteri sera sans doute frappée lorsqu'elle lira ci-dessus les conclusions de cette enquête sur le chômage féminin à laquelle elle a fait allusion, de constater que l'auteur de cette enquête, Mme Caillat, n'a nullement proposé comme remède au chômage celui que suggère Mme Volonteri : soit que les femmes dans une situation aisée abandonnent leurs postes au bénéfice de celles dont la situation est difficile. Et ceci nous paraît très significatif. C'est que Mme Caillat a vu de près toutes celles dont elle évoque les cas devant nos yeux, et qu'elle a pu réaliser de la sorte que le décalage suggéré par Mme Volonteri, non seulement serait à peu près impossible à appliquer, mais encore n'améliorerait rien du tout.

D'abord, qu'est-ce qu'une femme dans une situation aisée? quel gain annuel ou mensuel cela suppose-t-il? à partir de quel chiffre cette étiquette peut-elle être appliquée? et toutes ces appréciations fortement subjectives ne varient-elles pas d'un cas à l'autre? De même que l'on est toujours le bolchéviste ou le révolutionnaire de quelqu'un, n'est-on pas aussi toujours une égoïste profitée ou au contraire une très modeste travailleuse vis-à-vis de son prochain suivant qu'il est lui-même riche ou pauvre? Mme Volonteri renonce heureusement à réclamer des lois et décrets obligeant les femmes « qui n'en ont pas besoin » à quitter leur travail au bénéfice d'une autre, et elle fait bien, ce serait le règne de l'arbitraire le plus complet et de la plus odieuse intervention dans la vie privée de chacune. Personne, sauf la première intéressée, ne peut déterminer jusqu'à quel point son travail lui apporte l'indispensable pour mener à bien l'éducation de ses enfants, ou lui permet de faire face

aux dépenses occasionnées par la santé d'abréviateur de la famille, ou de boucher un trou creusé par un fils prodigue dans le tout petit pécule d'une mère ou d'une tante âgée, et ainsi de suite. Car les femmes qui, par âpre amour du gain seulement, accomplissent un travail quelconque sans nécessité économique — celles-là, nous les croyons très rares. Cela n'est pas si amusant que cela de devoir tous les jours que Dieu fait, enrhumée ou bien portante, tasse à pleurer ou dispose, quitter son intérieur, les siens, ses préoccupations, pour taper des heures durant sur une machine à écrire, aligner des chiffres sous les ordres d'un chef disgréable, ou déplier des mètres d'étoffes devant des acheteuses indécises! et les bas de soie, les fameux bas de soie pour le luxe desques on prétend que travaillent tant de femmes seraient bien chèrement achetés à ce taux-là!

Mais il y a autres chose encore, et nous nous étonnons qu'une femme aussi avertie que Mme Volonteri ne l'ait pas réalisé: les femmes ne sont pas non plus des pièces interchangeables d'une machine, et si nous passons de ces métiers enjuyeux et parfois pénibles à des carrières dont l'exercice réclame une préparation souvent longue, des qualités spéciales, des dons de l'âme et de l'esprit, ne nous voyons pas du tout comment les remplacements préconisés par Mme Volonteri pourraient s'effectuer. Se représenterait-on une femme médecin abandonnant son cabinet de consultations, ses malades qu'elle connaît à fond, et qui n'ont confiance qu'en elle, au bénéfice d'une collègue inexpérimentée? une maîtresse d'école renonçant à la classe qu'elle inspire du rayonnement de sa personnalité pour faire place à une nouvelle venue sans don pédagogique!... Pour ces femmes-là, leur travail n'est pas seulement un gagne-pain, mais la conservation de leurs capacités, l'épanouissement de ce qu'il y a de meilleur en elles, et c'est méconnaître toute la valeur morale de cette activité professionnelle, de cette « vocation », au véritable sens du mot, que de la mesurer au taux de l'intérêt purement matériel.

Et puis, il faut encore songer au travail que fait exécuter autour d'elle et pour elle une femme qui exerce une activité rémunératrice, et au sort de toutes celles, femme de ménage, auxiliaire de maison, blanchisseuse, couturière, modiste, etc., etc., qui chômeront dès le jour où cette femme-là renoncerait, au bénéfice d'une seule, à son travail rétribué: il y a des statistiques éloquentes à cet effet. Et puis, il faut protester contre nous l'avons déjà souvent fait contre ce terme de cumul qui est faux, parce que s'il y a double salaire, il y a aussi double travail, et puis... mais il y aurait trop à dire encore pour la place dont nous disposons ici aujourd'hui. Mais il va de soi que nous sommes prêtes à reprendre et à continuer la discussion sur ce sujet dans les colonnes de notre journal, quand on le voudra, et avec qui le voudra.

E. Gd.



### Prix littéraires féminins

#### A Lausanne...

Mme Cécile-René Delhorbe-Jacottet, Dr. ès-lettres, présidente de l'Association vaudoise des Femmes universitaires, écrivain bien connu de nos lectrices, vient de recevoir le deuxième prix (800 francs) du concours de biographies organisé par la Société des Écrivains suisses, pour une étude sur Edouard Rod. Cette étude sera prochainement publiée.

#### ...à Genève...

La Section de littérature de l'Institut genevois, qui préside avec bonne grâce Mme Cuchet-Albarét, le poète au talent si riche et souple, que le Comité de notre journal est fier de compter parmi ses membres, avait mis au concours une « nouvelle romance ». Les concurrents de valeur ont été si nombreux que le jury a dû fractionner la somme de 400 fr., qu'il avait en tout et pour tout à sa disposition, tant et si bien que les sommes attribuées ne correspondent certainement pas à une juste appréciation des talents récompensés. Parmi ceux-ci, nous sommes heureuse de relever plusieurs noms féminins. Le premier prix d'abord, attribué à une œuvre sobre, vigoureuse, intensément dramatique, dont l'action se déroule

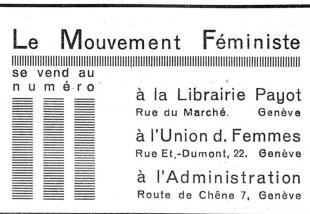
dans un village valaisan: *Douleurs paysannes*, s'est trouvé décerné à une toute jeune fille, Mme Corinne Bille, à Sierre, fille du peintre Edmond Bille, qui nous nous souvenons d'avoir vu jouer tout enfant dans le jardinier fleuri de pavots jaunes qui entourait le chalet paternel sur les hauteurs de Chandolin. La révélation par ce concours de ce remarquable talent peut certainement être inscrite à l'actif de l'Institut genevois.

Trois autres récompenses ont été encore attribuées à des femmes: un troisième prix à Mme Emilie Trembley (Genève) vice-présidente de l'Union des Femmes, et auteur d'un charmant petit volume sur Mme Necker de Saussure — comme aussi de spirituelles *Reviues*, dont la représentation remplit chaque année l'escarcelle de l'Union — pour une nouvelle intitulée *Les Demoiselles Grisebille*; un quatrième prix à Mme Auberson (Vaud) et un autre encore à une plume que l'hebdomadaire *Curieux* nous dit être féminine, mais qui a dû se parer pour la circonstance d'un pseudonyme masculin, notre statistique féministe ne cadrant pas avec celle de notre collègue.

A toutes ces lauréates, nos plus vives félicitations.

#### ...et une bourse littéraire française.

Le Club George Sand attribuera en mai prochain une bourse de mille francs à une femme de lettres ayant déjà publié un livre, pour un de ses ouvrages suivants, imprimé (paru depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1937) ou manuscrit. Les œuvres peuvent être de prose ou de vers et de tout genre. Les étrangères sont admises à concourir, à condition que leur ouvrage ait été écrit directement en français. Les livres et les manuscrits en trois exemplaires, doivent être déposés au siège du Club George Sand, avant le 15 mars 1938. (Joinre un timbre de 0 fr. 65 pour tout renseignement demandé).



Ces conclusions comme les résultats de l'enquête de laquelle elles découlent ne pouvaient trouver meilleure place que dans les colonnes d'un journal comme le nôtre. Nous remercions Mme Caillat de nous avoir autorisée à la citer et à la commenter ainsi, lui disant — les témoignages que nous avons reçus le prouvent — combien son étude a intéressé nos lecteurs.

J. GUEYBAUD.

*Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés*